

**Déclaration de Performance**  
**Selon le RPC EU 305/2011**  
**N° DoP-001-150 2013-07-01**

- 1- Code d'identification unique du produit type : Feuilles plastiques et élastomères utilisées comme pare-vapeur
- 2- Identification du produit de construction conformément à l'article 11 (4) du RPC : Ondutiss Pare Vapeur Eco
- 3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Ecran pare-vapeur plastique étanche de type A
- 4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 (5) :  
ONDULINE FRANCE –Rue du Bac- BP15 – 76480 YAINVILLE – FRANCE –  
Tel +33 2 35 05 90 90 – Fax +33 2 35 05 91 11– email : [info@onduline.fr](mailto:info@onduline.fr).
- 5- Nom et adresse de contact du mandataire : Non applicable
- 6- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V : Système 4
- 7- Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : Le L.N.E (organisme notifié 0071) a réalisé la caractérisation du produit
- 8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable
- 9- Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Épaisseur moyenne	150 µ (+/-5%)	EN 13984 (2013)
Réaction au feu	Classe F	
Propriétés de transmission à la vapeur d'eau	Sd > 60 m	
Résistance en traction : L x T	> 140 x 140 N/5cm	
Allongement en traction : L x T	> 550 x 650 %	
Résistance à la déchirure au clou : L x T	> 80 x 85 N	

- 10- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par et au nom du fabricant par :

DUBUC PASCAL Directeur exécutif  
Yainville, 1er juillet 2013

